

Québec, le 20 février 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Vous trouverez ci-dessous mes réponses à la question inscrite au Feuilleton par la députée de Jeanne-Mance-Viger, le 4 décembre 2024.

Le gouvernement du Québec prend très au sérieux les menaces tarifaires des États-Unis. Nous sommes pleinement engagés auprès de la nouvelle administration américaine et de l'ensemble de nos partenaires aux États-Unis afin d'éviter l'imposition de tarifs douaniers qui auraient des impacts négatifs sur les entreprises du Québec.

Nous collaborons par ailleurs étroitement avec le gouvernement fédéral afin de préparer une réponse ferme et coordonnée à l'imposition de tarifs et qui considère les intérêts particuliers du Québec. Le Québec et le Canada seront prêts à répondre fermement aux États-Unis afin de les convaincre de retirer leurs tarifs.

Le gouvernement du Québec est engagé à réagir rapidement et de manière complémentaire aux mesures fédérales pour soutenir les entreprises québécoises exportatrices, et ce, selon l'ampleur et la portée des entreprises touchées par ces tarifs.

Enfin, j'ai rencontré à plusieurs reprises entreprises et des partenaires économiques de plusieurs secteurs importants pour le Québec qui contribuent notamment au développement économique régional et à la vitalité économique de nos régions, afin de raffiner nos stratégies face à ces menaces tarifaires.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Christine Fréchette